

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Vaud

Par suite d'irrégularités postales, nous sommes obligés de remettre au mois prochain, un compte-rendu de l'Assemblée générale de la Fédération romande des consommatrices et un article concernant le décès de Me Antoinette Quinche.

Charlotte Muret

Discretion — disponibilité — intelligence — concision — finesse de jugement. Quelles sont les qualités qui ne conviennent pas à cet esprit remarquable ?

Madame Muret s'est éteinte à Lausanne l'autre jour, à l'âge de 68 ans. Pour tous ceux qui la connaissaient, cette mort paraît incroyablement, tant Mme Muret était active jusqu'aux dernières semaines. C'est à la cérémonie d'incinération qu'on a pu mesurer l'étendue de l'estime que tout le monde lui portait, quelles que fussent les divergences d'opinion politique de chacun : c'est aussi là qu'on a pu apprendre des détails de sa vie que nous ignorions : elle ne parlait pas d'elle, les problèmes des autres, ceux des femmes — puisque c'est au comité de l'ADF que nous avons eu la chance de collaborer — étaient plus importants que les siens.

Née à Genève de parents réfugiés, qu'elle a perdus très tôt, elle a fait un apprentissage de modiste. Dès l'âge de 18 ans, elle s'est engagée dans la lutte pour la défense des travailleurs. C'est 50 ans d'engagement politique qu'elle fêta cette année.

Au comité de l'ADF, ses avis pondérés exprimés dans un minimum de mots étaient toujours très appréciés. Nous sommes toutes très marquées par la disparition de cette femme exceptionnelle.

Simone Chapuis

Une grande romancière nous a quittés

La mort récente et prématurée de l'écrivain vaudois Elisabeth Burnod plonge les Lettres romandes dans le deuil. Elle les honora en leur donnant des œuvres de qualité, marquées au sceau d'une écriture parfaitement « classique » et d'une sensibilité toute de finesse. Elisabeth Burnod était l'auteur de plusieurs ouvrages : *Le Miracle des Violettes*, *Florentine*, *Agnès et le Cercle intime*, *Les Arrangeurs*, *Ornements pour la solitude*, *La femme disponible*, *Le vent d'août*, *Le dimanche padouan*. Elle fut la lauréate, en 1964, du Prix de l'Alliance culturelle romande, et en 1975, du Prix du Livre vaudois. Ecrivain de talent, mais aussi femme au cœur généreux, Elisabeth Burnod vivait depuis de nombreuses années à Pully. Elle venait à peine de prendre sa retraite, après avoir été l'attachée de presse du Comptoir suisse.

M. Kuttel

Orper : prochaine séance d'information

Pour la quatrième fois des **cours d'orientation personnelle** auront lieu à Lausanne, en septembre prochain. Organisés par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises ces cours comprennent 8 séances de 2 heures chacune. Ces cours permettent aux femmes de trouver et retrouver, en groupe de 10 à 12, ensemble, leurs ressources personnelles et de les mettre en valeur. Deux séances d'information auront lieu le mardi 26 juin à 14 h. 15 et à 20 h. 15 à l'hôtel Mirabeau, à Lausanne. Pour tous renseignements, s'adresser à Blanche-Marie Gonin, tél. 021/29 56 90 ou Jacqueline Vouga 021/93 11 81.

Lyceum-Club

Vendredi 15 juin à 17 heures : Causerie : Francine-Charlotte Gehri « Le Poète Maurice Carême et son œuvre (participation musicale), entrée Fr. 3.— ».

Vendredi 22 juin à 17 heures : Causerie : Simone Cuendet, auteur de « L'Enfance dans l'œuvre de Ramuz » (signature), entrée Fr. 3.— ».

Neuchâtel

Tour d'horizon à l'ADF cantonale

Réuni en séance, le Comité cantonal de l'ADF a vivement regretté le brusque départ à Genève de Michèle Jaccard qui avait su, en peu de temps, renflouer avec doigté et diligence le groupe de Neuchâtel-Ville. Nous perdons en elle une précieuse animatrice dont on a pu apprécier l'esprit ouvert et les multiples initiatives. Michèle Jaccard reste toutefois membre du Comité central suisse de l'ADF. Le groupe de Neuchâtel, formé en majorité de femmes jeunes, sera épaulé par celui de Colombier qui a bien des expériences à son actif. Conduit par une équipe de six responsables, il prépare un cours de formation civique. Il faut veiller, pour attirer des auditeurs, à rendre de tels cours plus vivants, plus proches de la réalité. A La Chaux-de-Fonds, la collaboration avec le Groupe des Consommatrices pour l'étude du Projet de Constitution s'est révélée positive et peut être recommandée ailleurs. En prévision du 20^e anniversaire de l'obtention du droit de vote aux femmes dans le canton, le Comité cantonal prend dès maintenant les dispositions nécessaires pour que cette célébration, fixée au 29 septembre, soit digne et solennellement fêtée, en rappelant les actions de nos pionnières. Il sera fait appel à une conseillère nationale ainsi qu'à M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, natif de La Chaux-de-Fonds, qui prit une part active à la campagne pour le suffrage. Chacune fournit déjà ses armes pour la pleine réussite de cette journée.

Encore un jubilé : A la FRC vingt ans d'existence de la section neuchâteloise

Ce jubilé a prêté à l'assemblée générale de la section neuchâteloise de la FRC un caractère semi-officiel par la présence d'autorités du Conseil d'Etat et des Conseils communaux des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Ouverte au public, accouru nombreux à l'Aula de l'Université, l'assemblée fut tout d'abord administrative avec les rapports d'activité de la présidente, Mme Milette Crelier, puis des responsables de nombreuses commissions (alimentation, santé, problèmes énergétiques, enfant consommateur, consommateurs-information, etc.), témoignant des activités multiples des consommatrices neuchâteloises, de leur dynamisme, de leur essor ininterrompu. Puis ce fut la rétrospective des vingt années d'existence de la Fédération romande présentée avec entrain et bonhomie par Mme Ariane Schmitt qui fut la première présidente de la FRC. Elle fut suivie d'un exposé de la soussignée relatant les débuts du mouvement des Consommatrices en terre neuchâteloise. M. Alex Billeter fit ensuite, avec l'humour qui lui est particulier, en dessins et en paroles, le bilan des tâches déjà réalisées et le tracé de celles qui restent à faire et sont nombreuses. Autour d'un vin d'honneur offert par les autorités cantonales et communales des groupes se formèrent ensuite dans le hall où les discussions ne tarirent pas.

Jenny Humbert-Droz

Les assises du Zonta-Club

Le 21 avril dernier, les déléguées des Zonta-Clubs de la Suisse, Berne, Bâle, Delémont, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse et Zurich se sont retrouvées pour leur assemblée annuelle à l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, sous la présidence de Jeanne Billeter.

Les cinquante déléguées (environ) apprennent qu'un nouveau club est en voie de formation à Fribourg, ce sera le onzième pour la Suisse. En plus de la partie administrative, l'assemblée avait à examiner l'objet d'une campagne commune, dite action nationale. Trois projets ont été proposés ; à l'unanimité, on est d'accord, en cette année de l'enfant, d'entreprendre quelque chose pour les enfants — et les mères — de langue romanche. Le Zonta prend à sa charge l'édition d'un livre destiné aux classes pré-scolaires. Cet ouvrage fait défaut actuellement dans la langue romanche et il sera un précieux instrument de travail pour les classes des écoles enfantines. Coût approximatif : Fr. 12000.—.

Autre point à l'ordre du jour : la préparation de la conférence des clubs européens à San Remo en juin. Une forte délégation suisse y participera.

Relevons l'accueil chaleureux dans le magnifique Hôtel DuPeyrou, propriété de la commune de Neuchâtel, la bonne ambiance de cette journée bien dirigée par Jeanne Billeter. (ams)

Au Lyceum-Club la musique est toujours à l'honneur

Le 27^e concours national féminin de musique du Lyceum sera consacré au chant. Les candidates pourront présenter des œuvres de leur choix, modernes, romantiques ou classiques en plus des œuvres imposées tirées de J.-S. Bach et de compositeurs suisses. Le concours est ouvert à toutes les femmes artistes suisses ainsi qu'aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans. Il sera patronné par des personnalités officielles, des représentants de la Radio, de la TV et de l'Association des musiciens suisses. Le premier prix est fixé à 4000 francs, le deuxième à 2000 francs. Les meilleures interprétations des œuvres de compositeurs suisses seront gratifiées de prix spéciaux.

Le Lyceum-Club de La Chaux-de-Fonds a fait l'acquisition d'un nouveau piano qui a été récemment inauguré par un récital de Sylvia Jeanneret, sur lequel elle interpréta brillamment des œuvres difficiles de Mendelssohn et de Honegger. On aura, durant le mois de mai, le plaisir de suivre au Lyceum deux heures de musique consacrées, l'une au clavecin, l'autre à l'audition de disques d'œuvres contemporaines.

Valais

Victoire de trois députées

En mars dernier, Mesdames Cilette Cretton, Françoise Vannay et Jacqueline Pont posaient une question écrite au Chef du Département de l'instruction publique concernant les examens d'admission aux écoles normales valaisannes ; les 3 députées (dont l'une est radicale, une autre socialiste et la troisième démo-chrétienne) mettaient en évidence la discrimination instaurée entre filles et garçons par l'organisation d'examens différenciés pour accéder aux mêmes études : on voulait privilégier les garçons, afin d'assurer un certain équilibre entre les sexes dans la profession d'enseignant primaire !

Aujourd'hui, le « Bulletin officiel » annonce un nouveau règlement qui traite à égalité filles et garçons, fixant les normes de réussite. Et l'on dit que la solidarité féminine n'existe pas ! Bravo Mesdames !

« Nous voulons des enfants désirés » création d'un comité

Un groupe vient de se constituer en Valais « pour que les femmes et les couples puissent disposer réellement des moyens de décider librement d'avoir les enfants qu'ils désirent et quand ils le désirent ».

Le comité de ce groupe se donne pour tâche de sensibiliser l'opinion sur tous les aspects des problèmes liés à l'avortement et à la contraception par ses interventions et ses prises de position. Par exemple, il entend lutter contre l'initiative « droit à la vie ». S. C.

Genève

Pourquoi parler des femmes sahraouies ?



Pourquoi parler d'elles plutôt que de tunisiennes, algériennes ou d'autres régions d'Afrique ?

Il y a six ans que le peuple sahraoui est en guerre contre l'Espagne, puis contre le Maroc pour recouvrer l'indépendance de son territoire.

Il y a six ans que par un étonnant paradoxe, les femmes détiennent le pouvoir civil, celui que traditionnellement elles ont toujours eu dans leur société nomade. Evoquons donc ce Sahara brûlé de soleil, les « jaimas », tentes noirâtres en poil de chèvre ou de chameau, les hommes bleus à dos de chameaux, les lentes expéditions à travers les dunes vers des puits d'eau rarement pure...

La femme a toujours eu une place importante dans l'histoire du peuple sahraoui, car dans la hiérarchie familiale la femme était automatiquement chef du foyer lors de l'absence du mari.

Aujourd'hui

Près de 130 000 personnes vivent dans des camps de la région de Tindouf — rien que des femmes, des enfants, des vieillards ; les hommes, tous combattants, ne viennent en permission qu'une fois par mois et il était nécessaire que les femmes se consacrent aux tâches d'administration de ces camps.

Les femmes sahraouies ont regroupé les familles séparées organisé le ravitaillement, la santé, l'alphabétisation. Du temps de la colonisation espagnole, le rôle de la femme était réduit à néant : confinées dans des maisons en « dur », privées de pâturages et de liberté, les femmes réduites à leur rôle de ménagère ont

soudain repris avec un élan formidable leur importance traditionnelle. Il était passionnant de les rencontrer à Genève le 12 mai, lors de la grande fête anniversaire de leur liberté.

BvdW

Nucléaire : pourquoi les savants se taisent-ils ?

L'humanité est millionnaire, millionnaire en bombes atomiques. Pourtant le 9 juillet 1955, le Manifeste Russel-Einstein lançait un cri d'alarme qui se perdit, semble-t-il dans la nuit des temps, car il existe aujourd'hui 3 millions de bombes atomiques ayant la puissance de celle d'Hiroshima et un savant sur quatre dans le monde est occupé à des recherches sur l'armement. Tout ceci fut rappelé le 9 mai à la soirée-conférence de l'organisation suisse des Femmes pour la paix. M. Roy Preiswerk, directeur de l'Institut Universitaire des Etudes du Développement a établi un rapport de cause à effet entre le développement de l'industrie nucléaire et le sous-développement des pays du tiers-monde¹. En effet, il semble qu'en favorisant l'importation d'armes dans les pays « pauvres », l'Occident (U.R.S.S. y compris) favorise le développement militaire au détriment d'un développement économique-social.

Alexandre Hay, président du C.I.C.R. pense qu'un espoir de paix ne peut exister sans une modification radicale de l'enseignement : pourquoi apprend-on aux enfants à ne connaître que les hauts faits militaires de leur pays alors qu'on ne leur parle pas de l'O.N.U. et des civilisations différentes de la leur.

Dominique Rosatti.

¹ L'industrie de la faim de Lappé et Collins

Fribourg

Le Centre de liaison de Fribourg adhère à l'ASF

Depuis 1972, date de sa fondation, le Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, a défendu à travers ses diverses activités, les intérêts de la femme. Dans un des cantons qui fut l'un des derniers à accorder le droit de vote à ses citoyennes, il est encore difficile de veiller et de promouvoir au développement de la conditions féminine et surtout de revendiquer certains droits tels que l'assurance-maternité, l'égalité des droits. C'est pourquoi le Centre de liaison qui tenait dernièrement son assemblée générale à Fribourg, a décidé d'adhérer à l'Alliance suisse des sociétés féminines.

Par cette adhésion, le Centre de liaison entend faire connaître les besoins de la femme fribourgeoise mais il tient aussi à donner son avis lors de consultations fédérales et chaque fois que les intérêts de la femme sont concernés. Le Centre de liaison de Fribourg était le dernier des centres de liaison de Suisse à ne pas faire partie de l'ASF. Renseigné et documenté par l'ASF, le Centre de liaison entend ainsi mieux servir la cause de la femme et

D'un canton à l'autre

susciter un plus grand intérêt pour la conditions féminine dans le canton.

Regroupant plus de 40 associations, le Centre de liaison a répondu au cours de l'année 78 à trois consultations fédérales : projet de la revision de la Constitution, conception globale des transports en Suisse et l'abaissement du 0,8 pour les conducteurs de véhicules à moteurs. Le Centre de liaison s'est prononcé pour l'abaissement du 0,8. Il a suggéré que l'on informe plus sérieusement les candidats au permis de conduire à l'occasion des cours de secouristes obligatoires, de promouvoir les boissons non alcoolisées aussi bien en litre qu'en verre. Quant aux deux autres consultations, des groupes de travail ont été constitués. Les réponses seront publiées prochainement.

Préoccupé par l'éducation permanente, le Centre de liaison qui n'a pas encore pu créer, faute de moyens des cours de recyclage, a contacté l'Université populaire. Cette dernière est d'accord d'organiser des cours dont les associations féminines pourraient proposer le sujet. Ainsi les femmes broyades ont déjà bénéficié de leur premier cours d'instruction civique.

Voulant apporter leur contribution à l'Année internationale de l'Enfant, les femmes fribourgeoises aborderont plusieurs thèmes concernant l'enfant à l'occasion de leur journée au Comptoir de Fribourg.

Enfin, relevons que Mme Suzanne Marmy d'Estavayer, a été réélue présidente pour une période de deux ans.

A. D.

Fête à l'Ecole de Bouleyres, à Broc (Fribourg)

Samedi 16 juin, dès 14 heures et dimanche 17 juin 1979.

Au programme : Les Montreurs d'Images (samedi 16 h.) Jean-Pierre Huser (samedi soir), Jacky Lager, homme-orchestre et chanteur (dim. 14 h.)

Stands (bougies, brocante, spécialités à manger, boissons, etc.) Cabaret libre, magie, jeux pour les enfants, musique, bal.

Demandez le programme détaillé au no tél. 029/61605 ou 021/371561 (19-20 h. de préf.).

Berne francophone

Femmes en chômage

Chaque matin de la semaine, entre huit et dix heures, des femmes montent à l'hôtel de ville et ressortent quelques instants après. Elles sont allées timbrer.

C'est indispensable de timbrer, si l'on veut être en règle avec le bureau de l'Office du travail.

Il faut avoir ses papiers en ordre et surtout, ne pas oublier le papier qui porte les cinq signatures mensuelles. Il prouve que la personne impliquée a frappé à cinq portes de commerçants, artisans ou fabricants pour de-

mander un emploi. Le souci de ces femmes commence chaque mois, et les prestations de chômage durent six mois.

Trouvant la chose bien saumâtre, une femme a négligé sa récolte de signatures. Il en est résulté de grosses histoires, c'est aller jusqu'à Berne... Elle a dû attendre trois mois pour pouvoir retirer son argent...

« On a meilleur temps d'être en ordre, disent-elles, en conclusion ». Pour certaines femmes, l'arrêt du travail professionnel est un choc de l'importance d'une grande épreuve. Les plus âgées sont les plus vulnérables.

Mme X, 58 ans, un enfant marié, un mari aux heures de travail limitées par la maladie, a toujours travaillé en usine. Elle ne s'est pas préparée à un changement de situation. Maintenant, elle va timbrer et cherche du travail ailleurs. Elle nous confie qu'on se moque d'elle, on lui rit au nez !...

Mme A, 50 ans, épouse de fonctionnaire, mère d'une fille majeure, a toujours travaillé en usine. A la maison, elle se trouve bien seule. Elle fait des efforts pour s'adapter à sa nouvelle situation et se pose des questions : « que sont devenus les beaux slogans de l'année de la femme ? « Libération de la femme... indépendance de la femme... les femmes au foyer ralentissent le progrès féministe... la femme a droit à des loisirs... etc »

Mme D, 54 ans, divorcée, trois enfants. Maintenant que ses enfants sont hors du nid et qu'elle est en chômage, on lui dit de changer d'appartement, de prendre quelque chose de plus petit, et de se faire aider par ses enfants ! » La caisse de chômage considère la femme divorcée à l'égale de la femme célibataire et lui verse le 65 % de son salaire. En cherchant un nouvel engagement, si une femme avoue suivre un traitement médical, ses chances seront d'autant plus limitées. Il est très difficile de retrouver quelque chose au prix qu'on a connu. Quand on est engagée pour un travail nouveau, il faut se faire la main, s'habituer au rythme, la difficulté augmente. Le rōdage ne se fait pas en un mois, mais au bout d'un mois, il arrive qu'on vienne vous montrer un décompte d'heures et de prix, pour vous prouver que votre cadence n'est pas rentable... »

Mme B, 35 ans, mariée, mère de deux enfants, aimerait tellement trouver un emploi à temps partiel pour pouvoir s'occuper des enfants et de la maison toute neuve... qui coûte cher...

Mme C, 45 ans, trois enfants, une maison en construction... et peu de chance de retrouver un emploi lucratif dans la localité !

Mme C, 35 ans, mariée, mère de six enfants, a toujours travaillé à domicile. Une lettre de la direction de l'usine lui a fait savoir qu'on n'avait plus besoin de ses services, mais que son salaire lui serait versé, sans travailler, durant trois mois, ensuite elle irait toucher du chômage. En mère bien équilibrée, Mme C. a pris la chose du bon côté, une surprise de taille a perturbé ses plans ; l'usine a besoin de huit femmes pour une commande urgente. Elle a ressorti son établi... A part cela, Mme C. n'a que des bons souvenirs. Elle a toujours eu du bon travail à faire et tout le monde a toujours été très gentil avec sa famille. Quand

elle était malade, hospitalisée, une maman apportait une tresse tous les dimanches matin, à sa grande famille. Une autre maman apportait des biscuits « fait maison », les voisins aidaient au ménage et l'usine a fait un geste. Pour le moment, Mme C. vit au jour le jour ; elle a assez à faire avec ses six gosses. Mais... six gosses, ça coûte ! Il en faut mettre sur la table... et les souliers, et tout... il faudra voir, dit-elle pensive. »

Mlle H., 27 ans, a une maladie qui l'empêche de dormir sans un appareil qui fait travailler ses poumons. La fabrique Ebauches lui sortait du travail à domicile, ses journées étaient entrecoupées de promenades de santé. Maintenant, Mlle H., s'interroge sur son avenir.

Sur les listes de la FTMH, elles sont des dizaines à demander un nouvel emploi.

Les jeunes n'en font pas un drame. Les recyclages s'imposent. L'esprit d'initiative est avantagé. Les changements sont positifs. L'une d'elle a découvert son attirance pour les relations humaines ; elle sait que plus tard, quand le temps sera venu, elle offrira ses mains et son cœur pour servir les déshérités de la terre.

Les aînées encaissent moins bien le coup. Elles sont désorientées. Les robots ménagers sont là pour faciliter le travail des ménagères occupées professionnellement : tout est simplifié dans l'entretien d'un ménage. Ces femmes se sentent inutiles quelque part. Elles souhaitent que le travail dans les fabriques soit partagé. Quelques heures de manutention occuperaient suffisamment leurs esprits et leurs mains. Elles se rendent compte que cette façon de faire augmenterait les fiches de bureau, mais elles sont certaines que ce serait la meilleure solution sociale.

Elles savent que pour atteindre les salaires d'avant la récession, il faut augmenter les cadences. Ces cadences sont supportables quelques heures. Au-delà, les nerfs s'effritent. Ce sont les gosses qui en prennent un coup...

La période de chômage est un temps d'inertie, de remises en questions, de tâtonnements. Il faut apprendre la détente, la réflexion, la découverte. Il faut aussi apprendre à découvrir les autres...

Gaby Moeschler

Jura

Première année d'activités des mères chefs de famille

Souvent solitaires, abandonnées par leur famille, leurs amis et la société, mal défendues par les institutions sociales, méprisées par certains, celles qu'on appelle, les mères chefs de famille ont décidé de réagir, de crier tout haut leur indignation et de se battre pour retrouver la place qui leur est due. Responsables de leurs enfants comment peuvent-elles assumer leurs responsabilités de mères, lorsqu'il est si difficile de retrouver un équilibre personnel ou plus simplement de garder le sourire quand les exigences de la vie se font si pressantes.

Pour tenter de faire front à toutes ces épreuves les mères chefs de familles ont choisi d'être solidaires. Fribourg n'a pas échappé à ce phénomène. Dernièrement, l'Association fribourgeoise des mères chefs de famille tenait sa première assemblée générale. Si les débuts furent modestes, les premiers contacts furent établis en octobre 77 déjà, l'association connaît maintenant un nouvel essor et l'avenir promet d'être riche en expérience. Plusieurs dizaines de mères chefs de famille, de tout âge et de tout les milieux sociaux sont prêtes à suivre cette solidarité.

S'inspirant de l'exemple de Genève et de Lausanne, l'association fribourgeoise voit loin et grand. Un premier pas a déjà été réalisé, l'instauration d'une permanence téléphonique assurée par Mme Ritter. Elle ne se contente pas de distribuer des encouragements mais conseille, oriente et résout ainsi bien des problèmes. Des conférences, sur les thèmes les plus divers « comment remplir une feuille d'impôt, les enfants au sein d'une famille incomplète, le nouveau droit de filiation », présentées par des spécialistes sont organisées chaque mois.

Se défendant d'être des féministes « enragées », les mères chefs de famille de Fribourg ont noué les premiers contacts avec le Mouvement de la condition paternelle. Un groupe de travail s'est formé afin d'étudier comment une collaboration, sans nuire à leurs revendications, pourrait être envisagée avec le Mouvement de la condition paternelle.

Ne recevant aucune subvention de la ville ni du canton, l'association fribourgeoise est fort limitée dans son budget et doit puiser dans ses propres ressources. Elles espèrent qu'à l'heure où l'on vient de voter l'augmentation des salaires des conseillers d'Etat son appel sera entendu dans les hautes sphères.

Pour l'avenir, Mme Ritter compte sur une plus grande participation des volontaires, le développement des relations avec les services

sociaux et surtout que l'association fasse parler d'elle et qu'on prenne celle-ci un peu plus au sérieux.

A. D.

L'émulation accueille les femmes

La Société jurassienne d'Emulation demeure une des rares associations qui n'ont pas éclaté après la création du nouveau canton. L'Emulation, comme on la nomme plus couramment, continue son activité par-dessus les nouvelles frontières, forte de ses objectifs apolitiques. Résumons-les brièvement : « Elle traite des questions d'intérêt général relatives au Jura et au peuple jurassien. Elle défend le patrimoine du Jura et aide à faire connaître son histoire. Elle protège et défend la langue française ».

L'Emulation a été fondée en 1847. Elle publie chaque année un ouvrage, « Les Actes », qui reflète la vie culturelle de la région et des Jurassiens habitant dans d'autres cantons.

Cette « vieille dame » comme l'appelle irrévérencieusement certains esprits dans le vent ne s'est guère penchée sur le cas des Jurassiennes. Elle fut proche — et ponctuellement — des hommes de lettres, des artistes, des architectes, des historiens, des scientifiques, des

géologues, des philosophes. Il est vrai qu'en ces rangs illustres, on ne comptait généralement aucune femme, sinon des exceptions.

Elles seront là !

L'absence des femmes dans les publications de l'Emulation n'est pas à chercher du côté d'une discrimination. Par-ci, par-là, une femme écrivain ou architecte eut l'honneur d'une page. On doit davantage à la grande discrétion de toutes celles qui font œuvre créatrice le fait d'être restées en retrait durant des décennies. Les temps changent ! S'il en fallait une preuve, la démarche de l'Emulation devient plus que probante car « La vieille dame » n'est pas si prompt à quitter les normes classiques de l'appréciation ni les traditions ! Quelle est cette démarche ? L'Emulation a invité quinze femmes (résidant à Berne, Bienne, St-Imier, Delémont ou ailleurs) à prendre la plume afin d'être publiées dans la prochaine édition des « Actes ». Toutes ont répondu positivement, ce dont il faut se réjouir car cette réponse vient comme une affirmation de leur personnalité individuelle, puis collective en ce qui concerne la présence féminine dans la vie intellectuelle jurassienne. Les textes seront soit des nouvelles, soit des essais, soit des poèmes, tous inédits.

A.M. Steullet

CHOISIR

REVUE CULTURELLE

CCP 12-413 - Tél. 022/2143 43 - 14b, av. du Mail - 1205 GENÈVE

Chaque mois : ● Analyse l'actualité religieuse et sociale
● S'engage au cœur des recherches de notre temps

Au sommaire du N° 233 :

« Femmes, enfants et politique », une interview de Mme Gabrielle Nanchen

Le N° : Fr. 5.50 / Abonnement 1 an : Fr. 40. — + port

Nouveau! Manpower Sélection.

Toute l'expérience
de Manpower au service
des emplois permanents.

Annie Foirest attend
votre appel: 022/31 68 00

MANPOWER
SELECTION

TEL. 022/31 68 00, RUE WINKELRIED 6, 1201 GENÈVE

L 79



TIMBRES-POSTE

« Colombe de Bâle 1845 »

Ce timbre est coté 15 000 francs

Nous expertisons,
achetons ou mettons en vente sur offre
toutes collections de timbres.

Expertises et estimations par expert
sur simple contact avec...

EUROPHILA S.A.

10, rue Petitot
1204 Genève
Tél. (022) 21 66 01

